

8 DEL 738(78)

AAAWQI

JEAN FOURNÉE



Les Abbés de Belle-Étoile

(1216-1790)



Nomenclature des Abbés
de l'Abbaye Notre-Dame de Belle-Étoile
Cerisy-Belle-Étoile (Orne)

Ordre de Prémontré



FLERS
IMPRIMERIE FOLLOPPE (DRON & GARNIER, Succ^{rs})
13, Grande-Rue, 13

—
1935

Document



0000000351997

Les Abbés de Belle-Étoile

(1216-1790)

Qu'on ouvre la *Gallia Christiana* (1), la *Neustria Pia* (2), les *Annales* de l'ordre de Prémontré (3), ou qu'on lise les nombreuses notices, manuscrites ou imprimées (4), consacrées à l'*Abbaye de Belle-Etoile*, on est frappé de voir combien les auteurs s'écartent les uns des autres dans leurs nomenclatures des abbés de ce monastère. Les différences sont si grandes qu'on se demande si, chez certains, la fantaisie n'a pas tenu lieu de règle. Tel abbé se déplace, suivant l'historien, de plus de deux cents ans. Le lecteur constate des divergences très étendues touchant l'orthographe et même la consonance des noms, les dates d'avènement et de mort, l'ordre et le nombre des abbés.

(1) *Gallia Christiana* — Tomus undécimus — 1759.

(2) R. P. Dumoustier — *Neustria Pia* — (Rouen, 1663).

(3) R. P. Hugo — *Annales Ordinis Proemonstrat.* — (2 vol. in-f° 1726).

(4) Manuscrit Hermant : 2^e partie de son *Histoire du Diocèse de Bayeux* — (Caen, 1705).

Manuscrits Virois Lecoq et Polinière. (XVIII^e s.).

Julien Hurel : *Notice sur Belle-Etoile*. (Falaise, 1841).

Historique de la Commune et de l'Abbaye de Cerisi-Belle-Etoile (Manuscrit virois anonyme du XIX^e siècle).

Manuscrit de la Bibliothèque de Flers (XIX^e s.).

Surville : *L'Abbaye de Belle-Etoile* (Alençon, 1912) — etc...

On-en crée au besoin; ou bien on élève à cette dignité des religieux qui ne furent que prieurs ou sous-prieurs. Et cependant, chacun paraît sûr de son information, expose sa nomenclature avec assurance, sans même s'attarder à critiquer celle, toute différente, d'un autre auteur.

Ce qui est navrant, c'est que la même confusion plane sur toutes les époques, et qu'elle augmente même avec les derniers abbés. Les mieux connus sont ceux du xiii^e siècle, bien qu'ils ne soient désignés que par leur prénom, et qu'il y ait parmi eux deux Guillaume et deux Richard. Ces dix premiers abbés se retrouvent dans le même ordre chez tous les historiens, à l'exception du Père Dumonstier qui, dans sa *Neustria Pia*, ne tient véritablement aucun compte de l'ordre chronologique, et de l'Abbé Hermant qui s'est d'ailleurs inspiré visiblement du Père Dumonstier.

Tout cela a une cause : la pauvreté des documents directs. Les historiens, il faut bien l'avouer à leur décharge, manquaient de sources. Le pillage de 1562 fit disparaître la majeure partie du chartrier de Belle-Étoile. Les gens de Richard de Pellevé brûlèrent tout ce qu'ils purent trouver en fait de livres, bulles, aveux, titres, contrats, « lettres et escriptures », ainsi qu'en témoigne l'information ouverte par la Vicomté de Vire. Le même pillage se répéta sous le tyrannique baron Jacques de Crux, qui tint l'abbaye pendant plus de trente ans. Nul doute qu'ainsi soit disparue une foule de documents précieux. Or, c'est vers cette époque que le Père Dumonstier parcourait les monastères normands pour recueillir les éléments de sa *Neustria Pia* (1). Un siècle et demi plus tard, la Révolution chassait les moines et dispersait, une fois de plus, leurs archives et les mille quatre cent vingt et un volumes de leur bibliothèque.

(1) Le Père Dumonstier séjourna à Belle-Etoile en 1641.

PREMIÈRE PÉRIODE

LES ABBÉS RÉGULIERS

(1216-1540)

Paragraphe 1^{er}. — LES ABBÉS DU XIII^e SIÈCLE

I. — JEAN de MONUFRAY (1216-1218)

Ancien supérieur de l'ermitage du Mont de Cerisy, Jean de Monufray descendit dans le vallon de Belle-Etoile à la prière d'Henry de Beaufou, quand le pieux baron, de concert avec son épouse, Edicie de Romilly, eut fait bâtir le monastère dont il avait décidé, par vœu, la fondation quelques années plus tôt.

Jean fut mis à la tête des Prémontrés venus de La Luzerne pour peupler la nouvelle abbaye. Quittant la robe de bure pour l'habit de laine blanche, il reçut la crosse abbatiale en 1216, fut agréé la même année par Robert des Ablèges, évêque de Bayeux, puis, en 1217, par Robert, archevêque de Rouen.

Henry de Beaufou mourut le 19 septembre 1217. Jean l'inhuma dans le monastère et s'éteignit à son tour, l'année suivante.

II. — PIERRE 1^{er} (†) 1229 ? (1)

Pierre, second abbé de Belle-Etoile, promit à Edicie de Romilly que deux de ses religieux continueraient à desservir la petite chapelle Saint-Jacques du Mont de Cerisy. C'est tout ce que nous savons de cet abbé.

(1) Cet abbé n'est pas mentionné dans la *Neustria Pia*, non plus que dans le manuscrit Hermant, qui affirment que Guillaume 1^{er} fut le second abbé.

III. — GUILLAUME 1^{er} (1252)

Guillaume est cité, en 1252, dans les archives de l'abbaye d'Aunay. Il abandonne à cette abbaye toute la dime du fief qu'il possède à Vassy. Cette donation est appuyée de son sceau : « Un avant-bras et une main gauches tenant une crosse, avec une étoile à côté de la crosse ». — Février 1252) (1).

IV. — RICHARD 1^{er} (1261)

Cet abbé siégeait en 1261. Il est mentionné au 2 juin, dans le nécrologe de Saint-Jean de Falaise.

C'est probablement lui qui reçut, le 6 mai 1257, à Belle-Étoile, le célèbre archevêque de Rouen : Eudes Rigault. De 1248 à 1269, Eudes Rigault parcourut plusieurs fois sa province de Normandie. Il usait du droit conféré par le pape de visiter, tous les trois ans, les monastères des sept diocèses dont il était le métropolitain. Il passa ainsi dans presque toutes les abbayes de Prémontrés : l'Île-Dieu, Bellozanc, Ardenne, La Luzerne, Blanchelande, Silly, Saint-Jean de Falaise.

Eudes rédigeait avec soin le journal de ses visites pastorales ; ce précieux document nous a été conservé. Il a été publié en 1852, sous le nom de *Regestrum Visitatorium Eudonis Rigaldi*.

A Belle-Étoile, il fut fort édifié, raconte-t-il lui-même, par la piété des moines. L'intérêt qu'il leur porta fut tel qu'il voulut leur épargner les frais de son séjour. « Si nous l'avions voulu, écrit-il, nous y aurions vécu aux frais du monastère ; mais en voyant la dévotion des religieux, et le soin qu'il prenaient de l'office divin, et comme ils étaient occupés aux bâtiments conventuels, nous avons voulu les en dispenser pour cette fois ». Les frais furent mis à la

(1) Archives du Calvados — Abbaye d'Aunay.

charge du prieur de La Lande-Patry, qui s'était rendu coupable de plusieurs fautes contre la discipline ecclésiastique.

Eudes Rigault revint à Belle-Etoile une seconde fois, en 1266. Après cela, les visites épiscopales se firent rares, les abbayes de Prémontrés ayant été, par un privilège spécial du Pape, déclarées exemptes de la visite de toute personne ecclésiastique étrangère à l'ordre de saint Norbert.

V. — GUILLAUME DUREDENT

Dans le nécrologe de l'abbaye de Belle-Étoile, le Père Dumonstier trouva la mort de cet abbé indiquée au 4 Juin,

VI. — RADULPHE

Mort le 18 Octobre 12.. (*Gallia Christiana*)

VII — RICHARD II

Mort le 25 Octobre (*Gall. Christ.*), ou le 16 Octobre (*Hermant*).

VIII — THOMAS

Mort le 2 Mai....

IX. — Robert AUGIER

Mort le 28 Octobre.... (*Gallia Christiana*).

X. — GEOFFROY (+) 1300 ?

Mort le 14 Juin 1300, d'après la *Gallia Christiana*.

Cet abbé termine le XIII^e siècle.

La succession des dix premiers abbés dans l'ordre ci-dessus est admise comme nous l'avions déjà dit, à peu près par tous les auteurs. Il est seulement regrettable de ne pouvoir préciser davantage les dates d'avènement de chacun. Les innombrables actes de fondation et de confirmation qui se sont succédé pendant ce siècle, ne contiennent malheureusement aucune indication sur les abbés.

Paragraphe 2. — LES ABBÉS DU XIV^e SIÈCLE

XI. — JEAN de SAINT-GEORGES (1302)

Cet abbé serait le même, d'après la *Neustria Pia* et le manuscrit Hermant, que le Joannes Condanus, mentionné dans le nécrologe de l'abbaye de Mondaye. Comment M. Hurel peut-il commettre, dans sa nomenclature, l'erreur de placer ce Joannes Condanus (Jean de Condé) parmi les tout derniers abbés de Belle-Etoile, alors qu'on le trouve désigné dans la *Neustria Pia*, qui est de 1663 ! La même erreur se reproduit à propos d'un autre abbé : Nicolas Le Blanc, dont nous reparlerons.

XII — ROBERT II

Siégeait en 1307 (*Gallia Christiana*).

XIII — JEAN III de BROCOTTE

Cet abbé est mentionné, en 1316, dans une transaction entre les religieux de Belle-Etoile, représentés par Jean de Brocotte, leur abbé, et les chevaliers Robert Gervais et Guillaume Avenel, héritiers de Robert de la Rochelle. (*Archives départementales de l'Orne. H. 371*). (1).

Jean, troisième du nom, mourut un 31 Août. Il est néanmoins mentionné le 26 Août, dans le nécrologe de Mondaye.

XIV. — ROBERT III (1396) ?

Malgré la *Gallia Christiana* et les *Annales Ord. Proem.*, nous sommes persuadé que c'est ce dernier abbé qui est Robert Bonamy, et non pas Robert II. De nombreux documents le prouvent :

(1) Le même abbé siégeait déjà en 1310, suivant le manuscrit virois anonyme déjà cité, qui rapporte une vente faite en 1310, par Jean, abbé de Belle-Etoile, à Richard du Boscq.

Le 21 Février 1369, Robert de Bonamy, abbé de Belle-Étoile, fieffe la seigneurie de Berjou (donnée au XIII^e siècle par la famille de Samoy), à Jean Louvet, sieur de la Louvière. (Archives de l'Orne). (1).

En 1370, Michel Yvon déclare qu'il est tenu de payer à l'abbaye trois boisseaux de froment à cause d'un *masnage* qu'il tient de « religieux homme et honnête frère Robert Bonamy, abbé dudit lieu » (Archives de l'Orne. H. 338).

En 1371, adjudication est faite à Robert Bonamy, abbé de Belle-Étoile, d'une portion de la dime de Berjou, saisie sur Berthelot Théant, écuyer. (Archives de l'Orne. H. 193).

Robert III répara, en 1382, la grange de la Maltotière. (Annales Ord. Proem.).

XV — PIERRE LE PETIT (1396)

Cet abbé n'est pas nommé dans la *Gallia Christiana* ni la *Neustria Pia*.

Nous n'avons trouvé sur lui aucun document. Seul, le R. P. Hugo le mentionne, sans émettre le moindre doute sur son existence.

Paragraphe 3. — LES ABBÉS DU XV^e SIÈCLE

XVI. — Jean FRANGIPAIN (1417)

Giovanni di Frangipani, désigné en français sous les noms de Jean Fréquépent ou Frangipain, appartenait à une famille italienne de haute distinction (2). « D'origine romaine très ancienne, écrit M. Herval, les Frangipani

(1) Voir également un article du Dr Leroy : *Les Porel, de Berjou*, dans *Le Pays Bas-Normand*, 1925, N^o 1.

(2) *Italus ex illustrissima gente oriundus (Neustria Pia)*.

s'étaient toujours illustrés par leur ardent gibelinisme et un membre de cette famille n'avait pas hésité, un jour de fureur, à arracher de l'autel le Pape Gelase II ».

Les compromissions politiques furent peut-être la cause de l'exil de Jean Frangipain, à une époque où les routes européennes étaient sillonnées d'exilés italiens. En tout cas nous ignorons par quel concours de circonstances ce prêtre romain vint échouer dans notre monastère bas-normand.

Giovanni siégeait à Belle-Etoile lorsque le roi d'Angleterre Henri V, ayant envahi la Normandie, confisqua les biens de la communauté (1417). Henri V exigea en outre le serment de fidélité de tous les possesseurs de fiefs. Giovanni résista d'abord, puis céda ; les Anglais n'en mirent pas moins le feu au monastère.

XVI. — ROBERT CHAULIER

Après la mort de Jean Frangipain, Robert Chaulier fut élu en 1422, d'après la *Gallia Christiana*, abbé de Belle-Etoile. Ancien religieux de l'abbaye de la Luzerne, Robert Chaulier (encore appelé Chancié) nous est présenté par M. Hurel comme un intrigant qui n'aspirait qu'à la dignité abbatiale. Depuis longtemps déjà, il avait prêté le serment de fidélité exigé par le roi d'Angleterre (1). Aussi celui-ci lui fit-il la remise immédiate de ses possessions et privilèges. Une lettre donnée par lui à Rouen, le 12 Janvier 1422, s'exprime en ces termes :

Henri, par la Grâce de Dieu, Roi d'Angleterre, héritier et régent du Royaume de France, et seigneur d'Irlande, à tous ceux qui ces présentes verront, salut !

Sachez que par notre grâce spéciale et pour que le service divin et les autres pratiques de piété qui doivent

(1) *Jam obsequium jidei præstiterat Henrico V, Angeliæ Regi. anno Regni 7º, qui temporalia restituerat anno octavo (Gallia Christiana),*

avoir lieu dans l'abbaye de Sainte Marie de Belle-Etoile, diocèse de Bayeux, ne soient pas interrompus... nous accordons à nos amis, en Jésus Christ, l'abbé et le couvent de ladite abbaye, *tous leurs biens temporels*...

Donnée à Rouen le 12 Janvier
la huitième année de notre
règne (1).

La mort de Robert Chauhier est signalée au 1^{er} Juillet dans la *Gallia Christiana* et le manuscrit *Hermant*, au 4 Novembre dans le nécrologe de Saint-Jean de Falaise.

XVIII. — RICHARD LOYSON

D'après le père Dumonstier qui puisa ce renseignement dans le chartrier de l'abbaye de la Luzerne, Philippe Badin, abbé de la Luzerne, présida en l'an 1422 à l'élection de Richard Loyson, abbé de Belle-Etoile (2). Sur la foi de ce document, il faut admettre ou bien què le précédent abbé ne fut pas élu en 1422, ou bien qu'il ne fit que passer à Belle Etoile.

En tout cas, la *Gallia Christiana* a tort, comme nous le prouverons, de placer Richard Loyson comme 21^e abbé, à la fin du XV^e siècle ; il en est de même du manuscrit virois qui précise que Richard Loyson fut à la tête de Belle-Etoile de 1485 à 1495.

(1) Cette lettre est rapportée par la *Neustria Pia*. — Elle fut selon l'Abbé Hermant, communiquée au P. Dumonstier, par un gentil, homme, M. d'Herouval, qui en possédait le manuscrit.

Pour Hermant, la lettre serait non pas de 1422, mais de 1430, et son auteur serait Henri VI, car c'est ce dernier qui se disait héritier et régent du royaume de France. Or, la huitième année du règne de Henri IV ne tombe qu'en 1430.

Enfin, pour le même auteur, l'abbé à qui le monarque anglais accordait cette faveur, ne serait pas Robert Chauhier, comme le croit la *Gallia Christiana*, mais Richard Loyson, son successeur.

(2) *Philippus Badin, anno 1422, præsidet electioni Richardi Loyson in abbatem Bellæ Stellæ.*

XIX. — MICHEL BAOUST (1433-1445) (*Gall. Chr.*).

Voici les pièces que fournissent les archives de l'Orne sur cet abbé :

En 1439; transport par le seigneur de la *Grènerie* à Michel, abbé de Belle-Etoile, d'une rente à prendre sur Jean Fournil (H-51).

En 1442, seffe par Jean Martin à Michel, abbé de Belle-Etoile, de 16 vergées de terre joûtant le chemin du Fresnot au moulin à blé de Cerisy (H-100).

En 1446, accord par lequel Michel, abbé de Belle-Etoile, assisté de frère Thomas Moisson, bailli et procureur du couvent, accorde pour trois ans au curé de Mesnil-Villement, la permission de tasser la dime en la grange des religieux, en payant le tiers des réparations.

Michel Baoust était donc encore vivant en 1446, bien que la *Gallia Christiana* le fasse disparaître en 1445.

XX. — RICHARD BECQUET (†) 1455 ?

Dernier abbé nommé par les Anglais. La *Neustria Pia* et le P. Godefroid Madelaine (1) rapportent qu'en 1452, à l'élection de Geoffroy Lecourt, abbé de Luzerne, assistèrent Pierre, abbé de Mondaye, et Thomas, abbé de Belle-Etoile. Or on ne trouve trace nulle part d'un Thomas à la tête de Belle-Etoile à cette époque. L'erreur nous paraît évidente.

XXI. — JEAN HUBERT (1435-1475) (*Ann. Ord. Proem.*).

Sous cet abbé fut construite la grange *dimeresse* que l'on voit encore aujourd'hui à droite du chemin menant aux ruines de l'abbaye. Elle porte comme date : « l'an mil quatre cent soixante ».

(1) P. Godefroid Madelaine : *Essai historique sur l'Abbaye de Mondaye*. Caen, 1874.

Les archives de l'Orne contiennent une transaction de 1469 entre Jean, abbé de Belle-Etoile, et Jean de Quantelou d'une part, Jean Aupays d'autre part, au sujet de la mesure de la Flandrière, à Landisacq (H-104).

XXII. — PIERRE LE PRINCE

On ne sait rien de cet abbé. Il mourut un 12 Septembre.

XXIII. — JEAN GALLIER (1480-1496) d'après les Annales Ord. Premonst.

Jean Gallier eut un compétiteur en la personne de Geoffroy de Saint-Germain, protonotaire apostolique ; un jugement de l'Echiquier de Normandie, rendu en 1480, termina le débat en donnant raison à Jean Gallier (1). C'est à cette circonstance que nous devons de connaître la date exacte d'avènement de cet abbé.

Voici quelques renseignements sur lui, tirés des archives de l'Orne :

1483, Guilhot Maheult cède sept vergées de terre à Jean, abbé de Belle-Etoile.

1484, un accord est conclu entre Jean, abbé, et Guillaume Hubert, de Chanu.

En décembre 1485, sur la requête de Jean, abbé de Belle-Etoile, Pierre Duparc, lieutenant en la Vicomté de Vire et Jacques de Moy, maître enquêteur et général réformateur des Eaux et Forêts en Normandie et Picardie, rendent une sentence relative au droit de pacage.

Jean Gallier fit commencer la construction du cloître de l'abbaye.

Il mourut selon les uns en 1496, mais l'abbé Hermant affirme qu'il siégea en 1497 à l'Echiquier de Normandie (2).

(1) Cependant, M. Herval affirme que le procès dura jusqu'en 1497.

(2) Les abbés de Belle-Etoile siégeaient à l'Echiquier d'Alençon — mais nous ne croyons pas qu'ils paraissent à l'Echiquier de Rouen.

Paragraphe 4. — **LES DERNIERS ABBÉS RÉGULIERS**
(XVI^e Siècle)

XXIV. — THOMAS CHANCEREL (1501 ?-1515)

Thomas poursuit la construction du cloître qui devait comprendre quatre galeries à ouvertures ogivales, surmontées d'un étage.

Le chartrier de l'abbaye de la Luzerne mentionne Thomas en l'an 1507.

Nous avons trouvé d'autre part, dans les archives de l'Orne, un échange effectué en 1514 entre Thomas, abbé de Belle-Etoile et Guillaume Caillot. D'après la *Gallia Christiana*, Thomas Chancerel mourut le 17 Mai 1531. Mais il est certain que depuis 1515 il n'était plus abbé de Belle-Etoile. L'abbé Hermant fixe en 1510 la date de sa mort, le document cité plus haut montre qu'il s'est trompé.

XXV. — JEAN LE PRINCE (1515-1538)

Lui aussi eut un compétiteur en la personne de Geoffroy Gueroult (*Gallia Christiana*).

Jean Le Prince acheva la construction du cloître.

Il mourut en 1537, d'après la *Gallia Christiana*, le 22 Juillet 1540, d'après le manuscrit de Vire.

Jean Le prince est cité un grand nombre de fois dans les archives départementales de l'Orne, on trouve son nom dans des actes de vente ou d'achat datés de 1515, 1518, 1519, 1524, 1526, 1527, 1536, 15 Avril 1537 (archives de l'Orne série H. 47 à 53).

Avec Jean Le Prince finit la nomination régulière par voie d'élection. Le monastère sera livré désormais à tous les abus de la commende et devra subir la fantaisie du pouvoir royal qui lui imposera ses nouveaux abbés.

DEUXIÈME PÉRIODE

LES ABBÉS COMMENDATAIRES

1540-1790

L'abbaye de Belle-Etoile fut une des premières de la région à subir les désastreux effets du concordat de 1516. Ce concordat, conclu entre le pape Léon X et le roi de France, accordait à celui-ci le pouvoir de nommer à toutes les abbayes et à tous les prieurés conventuels du royaume. La concession du Saint-Siège eut les plus néfastes résultats et donna lieu aux pires abus (1). Il arriva qu'aux abbés réguliers, élus par leurs frères à cause de leurs vertus, furent substitués de grands seigneurs désignés par la faveur du prince, ecclésiastiques ou non, vivant parfois au loin, et ne considérant dans leur abbaye qu'une source de bénéfices à exploiter. Car c'était là leur véritable raison d'être : faire main basse sur les revenus et ne laisser aux moines qu'une sorte de portion congrue, leur fournissant à peine de quoi vivre. Ils n'exerçaient aucune juridiction spirituelle, de sorte que les religieux, méprisant ces élus du pouvoir royal qui n'apportaient au monastère, quand ils résidaient, que le spectacle d'une vie mondaine et parfois licencieuse, reportaient leur confiance sur leurs prieurs. Ce sont ces derniers qui, dans les années de la commende, doivent être tenus pour les véritables abbés.

(1) Une clause stipulait pourtant que l'élu serait toujours un religieux du même ordre. — En fait, cette restriction demeura lettre morte.

XXVI. — JACQUES D'HARCOURT (1) (1540-1552)

Nommé en 1540, Jacques d'Harcourt, baron de la Motte, Cesny, Grinboscq et Thury, fut le premier abbé commendataire de Belle-Etoile. Il descendait en ligne directe du fondateur de notre abbaye, étant le fils de Charles d'Harcourt, baron de Beaufou et de Beuvron, et de Jacqueline de Vierville.

En 1545, il conclut un accord avec Jean Lehec, curé de Flers, au sujet des dîmes de cette paroisse. Il mourut le 21 Novembre 1552.

XXVII. — PHILIPPE DE LA GRAINERIE (1553-1589)

Le nouvel abbé était prévôt de la cathédrale de Marseille, conseiller et aumônier du roi, maître des requêtes à l'Hôtel de la Reine. Il prit possession le 27 Janvier 1553. Sa longue juridiction fut marquée par de funestes événements pour le monastère.

Il avait comme procureur (2), un certain Jehan Foucault, écuyer, qui se rendit odieux par toutes sortes de « larcins, méchancetés et pilleries » commis au préjudice des moines. Une information fut ouverte par la Vicomté de Viré contre l'intendant malhonnête, qui fut condamné.

La Vicomté de Viré eut bientôt à intervenir pour des faits beaucoup plus graves :

(1) *Les Annales de l'Ordre des Prémontrés, la Neustria Pia*, le Manuscrit Hermant, citent parmi les Abbés réguliers du XIV^e s. un Jacques de Barcourt. Il y a confusion certaine de la part des auteurs de ces ouvrages. Ce Jacques de Barcourt et Jacques d'Harcourt, le premier commendataire, sont assurément le même personnage. D'ailleurs, l'Abbé Hermant écrivant que Jacques de Barcourt est appelé « selon d'autres, J. de Harcourt », et affirmant qu'il mourut le 21 Novembre, fait lui-même éclater son erreur.

(2) Quand leur résidence était éloignée — c'était en particulier le cas de cet abbé — les commendataires passaient procuration à quelqu'un du voisinage qui devenait ainsi leur intendant et se chargeait à leur place d'administrer le temporel de l'abbaye et de prélever les revenus.

Depuis longtemps, les relations manquaient de cordialité entre Belle-Etoile et les curés de Caligny.

En vertu d'une donation remontant à 1220, l'abbaye avait droit à la moitié des dîmes de cette paroisse, ce que les curés n'admettaient qu'avec peine. De là, de continuel et interminables conflits. Richard de Pellevé, le nouveau curé, suscita en 1561 un nouveau procès et le perdit.

Il en conçut un vif ressentiment et décida pour se venger des moines, d'utiliser les discordes religieuses qui commençaient à se manifester dans le pays. A son instigation, une bande de protestants de Caligny, conduite par le baron de Saint-Sauveur, fit irruption à Belle-Etoile le jour de la Saint-Jean, l'an 1562 et se livra à un pillage complet du monastère, saccageant l'église, brûlant la bibliothèque et la plus grande partie du chartrier, maltraitant les religieux.

L'enquête, menée par Jean Le Doulcet, lieutenant du bailli de Caen en la Vicomté de Vire, permit de découvrir quelques-uns des coupables. Mais le véritable auteur du pillage ne fut pas inquiété. D'ailleurs, il ne profita pas longtemps de sa vengeance. Ayant suivi le prince de Bouillon, Richard de Pellevé fut tué à Moncontour, en 1569.

A la suite de ce pillage, l'abbé de Belle-Etoile sollicita pour le monastère, la protection du roi de France, Charles IX, dont il était l'aumônier, répondit un peu tard. De Rouen, il envoya une sauvegarde datée du 25 Mai 1571.

En 1556, Philippe de la Grainerie soutint un procès de dîmes contre M^e Turgot, seigneur de Tourailles. Les procès de ce genre furent particulièrement nombreux sous la juridiction de cet abbé. Il y en eut avec les curés de Monci (1564), de Flers (1565), de Rully (1565) et d'Athis.

Quelque temps après le sac de 1562, le monastère faillit encore être détruit par un incendie allumé par les huguenots. Un moine, François Le Marchand, réussit à étouffer les flammes. Pendant que ses frères se mettaient

en sûreté, ce vaillant religieux était resté à l'abbaye, courant parfois les plus grands dangers. Maltraité par les bandes de pillards qui parcouraient le pays, il fut retenu prisonnier et dut payer rançon pour sa délivrance.

Ces services furent à peine récompensés : frère Le Marchand reçut en 1580, de l'abbé de la Grainerie, la concession dérisoire d'un champ inculte sur le mont de Cerisy, et encore dut-il pour cela payer redevance annuelle !

Lorsqu'après l'assassinat d'Henri III, la France catholique voulut s'opposer à l'avènement d'un roi protestant, Philippe de la Grainerie s'engagea résolument dans le parti de la Ligue. Henri IV, arrivé au pouvoir, lui en marqua son ressentiment en le chassant de Belle-Etoile (1589). L'abbé se réfugia à Orléans où il mourut trois ans plus tard. Depuis longtemps d'ailleurs, il résidait à Plessis-Escholles, près de Blois.

XXVIII. — GILLES BUSNEL (1589-1620)

A sa place fut nommé un certain Gilles Busnel, prêtre de Saint-Barthélémy, près Mortain. Mais celui-ci ne fut qu'un prête-nom (1), et l'abbaye eut, comme véritable commendataire, un gentilhomme calviniste, Jacques de Crux, baron de Larchamp, fils aîné d'Antoine de Crux, sieur de Bellefontaine.

Voulant récompenser les fidèles services de Jacques de Crux, Henri IV, par une lettre donnée à Dieppe le 20 Octobre 1589, lui abandonna la jouissance des biens et revenus de Belle-Etoile, qui, à la suite de la disgrâce de l'abbé de la Grainerie, avaient été confisqués et saisis par le lieutenant du Baillage.

Pour faire accepter la chose par l'autorité ecclésiastique, on fit appel à Gilles Busnel, d'ailleurs parent du

(1) Rapport du conseiller Turgot. — 28 Mai 1600.

gentilhomme. Il accepta de n'être abbé que de nom, et c'est sous le couvert de cet ecclésiastique, que de Crux s'installa au monastère avec ses femmes, ses soudards, ses valets.

On imagine l'existence qu'il y mena. Son administration devait causer les plus graves préjudices, matériels et moraux, à l'abbaye qui avait déjà tant souffert des troubles antérieurs. Les moines subirent les plus odieux traitements et furent finalement contraints de fuir. Un seul resta, Thomas Dupont ; il vivait « en telle et si grande pauvreté, qu'il avait fort peu de quoy vivre ». De Crux installa à leur place, ses « oyseaux, chevaux et chiens ».

Les bâtiments, non entretenus, tombaient en ruines, le réfectoire devint une salle de jeux. Le gentilhomme s'empara des chartes, titres, lettres et papiers que le prieur Jean Moulin avait pris soin de cacher dans une grange, sous un tas de blé. Il pillait les métairies et les fermes, tuait le bétail ; les étangs étaient mis à sec, le poisson enlevé. Aucun bâtiment ne fut respecté. La grande église abbatiale n'avait plus ni bancs, ni vitraux, ni images, ni objets de piété. Le pavage avait même été enlevé, si bien que le sol était « tout fangeux ». Après l'avoir consacrée quelque temps au culte calviniste, le baron en avait fait une écurie ! Les religieux n'avaient plus qu'un modeste oratoire, où l'absence d'hosties, d'ornements et d'objets du culte, les empêchait de célébrer l'office divin. Pas une seule messe n'avait été dite, depuis le pillage de 1562.

Informé de ces vexations et supplié par l'infortuné prieur d'y mettre fin, le Parlement de Rouen intervint plusieurs fois, mais toujours inutilement.

C'est en vain que les religieux furent mis sous la protection de la haute assemblée, en vain que celle-ci s'efforça de contraindre Gilles Busnel et Jacques de Crux aux réparations et à l'entretien des bâtiments, en vain même qu'Henri IV accorda aux moines des lettres de rescision pour rentrer en possession de leurs biens (1609).

Il fallait pour libérer l'abbaye, que le complaisant Gilles Busnel fût remplacé par un puissant seigneur, décidé à en finir avec le huguenot, lequel, depuis la mort de son bienfaiteur, n'avait plus le même crédit en haut lieu.

XXIX. — PIERRE SCARRON (1620-1626)

C'est ce qui arriva en 1620, Gilles Busnel eut pour successeur Pierre Scarron, conseiller d'Etat, évêque et prince de Grenoble.

Mis en possession de la commende le 1^{er} Mars 1620, le nouvel abbé reçut ses bulles l'année suivante (1). Trop éloigné du monastère, il dut chercher un procureur. A qui eut-il, tout d'abord, l'inexplicable naïveté de confier cette charge ? A Jacques de Crux lui même. Pour 4.000 livres, l'abbaye lui fut baillée à ferme, à condition qu'il y fit les réparations prescrites. Naturellement de Crux se garda bien de payer et négligea les réparations.

Mais il avait affaire cette fois, à un homme fort influent. L'évêque de Grenoble fut plus heureux que tous les décrets du Parlement de Rouen et de l'official de Bayeux. Il fit condamner sévèrement le calviniste et finalement obtint son éloignement définitif.

Pierre Scarron se démit de la commende en 1626, et mourut à Grenoble en 1658.

XXX. — JACQUES GAUDARD (1626-1628)

Nommé commendataire à la suite de la résignation de Scarron, Jacques Gaudard, prêtre du clergé de Paris, reçut ses bulles en 1626 (2).

Le 13 Juillet 1627, il obtint de M. de Matignon, lieutenant général de Normandie, l'exemption pour l'abbaye de loger les gens de guerre.

En 1628, il résigna son bénéfice.

(1) Archives Départementales Orne. — (H. 75).

(2) Archives Départementales de l'Orne, H. 75.

XXXI. — PIERRE DE ROUSSEL (1629-1647)

Pierre de Roussel, écuyer, seigneur de Saint-Gilles, curé de Brévedent, au diocèse de Lisieux, fut nommé le 31 Mars 1629 (1). Son administration fut encore, pour les religieux, une source d'ennuis de toute nature.

Il vint résider au monastère où il installa avec lui, sa famille, ses fermiers et ses serviteurs. Ces gens portèrent le trouble dans la vie des religieux et se rendirent coupables de violences continuelles envers eux. Monsieur de Saint-Victor, frère de l'abbé, se fit spécialement remarquer par ses brimades ; il voulut fermer l'école de l'abbaye et scandalisa le lieu saint par ses désordres et ceux qu'y commirent les gens de sa suite.

Les religieux s'en plaignirent au Parlement, et même au roi. Mais ce ne fut que la mort de Pierre de Roussel, survenue en septembre 1647, qui les délivra de cette tyrannique famille.

Ce fut sous la juridiction de Pierre de Roussel, que la réforme de l'ordre de saint-Norbert, confirmée en 1617 par le Pape Paul V, fut adoptée à Belle-Etoile (1630) (1).

A cette époque troublée, un besoin de réforme se fit sentir d'une manière générale dans les ordres religieux. Chez les Prémontrés, les premiers essais furent tentés à la fin du XVI^e siècle. Chargé par l'abbé général de visiter les abbayes de Haute et Basse-Normandie, pour y faire reflourir l'ordre et la discipline, Jacques Morise, vicaire général de l'Institut, vint à Belle-Etoile en septembre 1597. Les décisions qui furent prises, se heurtèrent au mauvais vouloir de Jacques de Crux et restèrent sans lendemain.

L'abbé général envoya successivement, dans les abbayes normandes : Francis Trousséy, abbé de Blanchelande, assisté de Guillaume Le Turc, prieur de Saint-Germain-

(1) Tableau des maisons réformées de la Prov. de Norm. dressé à Saint-Jean, près Falaise, l'an 1755.

la-Blanche-Herbe (1610) (1), le P. Jean de la Croix, ancien religieux de Belle-Etoile (2), le P. Jean Lepaige, enfin le P. Augustin Pannier. Le P. Lepaige visita Belle-Etoile en mai 1615 et promulgua des ordonnances prudentes et modérées, mais c'est au P. Pannier que revient le mérite d'avoir introduit définitivement la nouvelle discipline à Belle-Etoile. Nos religieux acceptèrent docilement les règles plus strictes qu'il leur apportait. Les nouvelles dispositions furent enregistrées au Parlement de Rouen, en 1630.

Pierre de Roussel soutint plusieurs procès importants, notamment contre l'abbaye de Savigny, les curés de Cerisy, l'écuyer Pierre de Neuville, au sujet du droit de patronage de l'église de Chanu. Sous sa juridiction eut lieu, en 1640, l'incendie de la chapelle Saint-Jacques du Mont de Cerisy, attribué par l'opinion populaire aux protestants.

XXXII. — JACQUES CHARTON (1648-1653)

A la mort de Pierre de Roussel, la commende échet en 1648, à M^e Jacques Charton, chanoine, grand pénitencier de l'église Notre-Dame de Paris (3).

On a de lui, des lettres datées de 1653, au sujet des héritages de son prédécesseur, ainsi qu'un accord conclu avec Pierre de Saint-Victor, trésorier de France à Caen, héritier de l'abbé de Roussel et probablement le même personnage que celui qui se comporta si mal envers les religieux.

(1) Archives Départementales du Calvados. — *Abbaye d'Ardenne*, H. 22.

(2) Jean de la Croix fut appelé à l'Abbaye d'Ardenne en 1595. Il réussit à rétablir la discipline dans ce couvent, malgré les religieux que contrariait cette réforme et qui à maintes reprises le forcèrent à la retraite. Il fut appelé également à réformer plusieurs autres communautés de son ordre. On le reçut à l'Abbaye lorraine de Pont-à-Mousson, d'où partit, en 1630, le *status strictioris reformationis in ordine Præmonstratensi instituto*. Jean de la Croix mourut en 1657, âgé de 83 ans, laissant une grande renommée de vertu et de science.

(3) Archives de l'Orne, H. 74 et 76.

XXXIII. — CLAUDE LE CHAPELIER (1653-1682)

Claude Le Chapelier, docteur de la Sorbonne, reçut ses bulles au mois de Juillet 1653. On dut le voir bien peu à Belle-Etoile ; il ne se dérangea même pas pour venir prendre possession de son bénéfice, ainsi qu'en témoigne la lettre qu'il adressa en 1654 aux religieux (1). Son nom reste cependant attaché aux importants travaux de restauration et d'embellissement qui eurent lieu à l'abbaye, et qui devaient effacer, bien tardivement d'ailleurs, le souvenir des dévastations des guerres religieuses. Faisant suite aux réparations des bâtiments, effectuées sous les deux abbés précédents par des ouvriers du pays, des travaux plus délicats furent commandés à différents artistes de la région. Grâce en partie aux libéralités du comte de Flers, Louis de Pellevé, et de Norbert Bodard, prieur de Saint-Hilaire, des marchés furent conclus en 1659 avec Guillaume Gougeon, sculpteur à Argentan ; en 1662 avec Pierre Langlois, sculpteur à Laval ; en 1663 avec François Chauvel, enfin en 1677 avec Jean Postel, sculpteur à Caen. La plupart de leurs œuvres se voient encore dans l'église des Montiers à Tinchebray, où elles furent transportées à la Révolution.

Sous cet abbé, un violent incendie se déclara en 1654 dans le bois de l'abbaye et en détruisit une grande partie (2).

(1) Archives de l'Orne, H. 77.

(2) D'après la *Gallia Christiana*, Philippe devint abbé en 1657. Plusieurs pièces des Archives de l'Orne montrent que c'est une erreur : on a, en effet, trois baux conclus par Claude le Chapelier ; le premier, en 1660 ; le second, en 1664 ; le troisième, en 1673. — (Voir Archives de l'Orne, H. 78).

Un manuscrit de la Bibliothèque de Flers donne la nomenclature suivante :

Philippe le CHAPELIER — 1657.

Claude CHEVALIER, mort en 1682.

Philippe CHEVALIER — 1682-1694.

Il y a confusion manifeste. L'auteur de ce manuscrit a trouvé le nom de Chevalier écrit pour celui de le Chapelier. Il en a conclu à deux personnages différents. Il est certain, d'autre part, qu'il n'y eut pas d'Abbé du nom de Claude à succéder à Philippe.

XXXIV. — PHILIPPE LE CHAPELIER (1682-1694)

Frère du précédent abbé, Philippe Le Chapelier, seigneur de Burnonville, aumônier ordinaire du roi, chanoine de Saint-Germain-l'Auxerrois, prit possession de l'abbaye en 1682, le 23 Janvier. Lui non plus ne se dérangea pas pour cette circonstance, et se fit représenter par Nicolas de Gohier, curé de Saint-Pierre-d'Entrémont.

Les archives de l'Orne contiennent deux pièces relatives à cet abbé : en 1687, le bail des revenus de l'abbaye pour 1.450 livres (H. 78) ; en 1690, un compte « fait entre les religieux de Belle-Etoile et Philippe Le Chapelier, docteur en théologie, abbé commendataire » (H. 79).

Il mourut le 17 Mars 1694.

XXXV. — CHARLES DE MAZOYER (1694-1696)

Charles de Mazoyer, seigneur de Verneuil, chanoine et chantre de la Sainte-Chapelle, fut nommé par le roi le 24 Décembre 1694.

Il prit possession le 17 Juillet 1695 (archives de l'Orne H. 79).

Il afferma en 1696 les revenus de l'abbaye pour 1.697 livres (H. 78). Il mourut la même année.

XXXVI. — JEAN DE MAZOYER (1696)

Charles de Mazoyer eut pour successeur son frère Jean. Mais celui-ci ne fit que passer à Belle-Etoile, c'est probablement la raison pour laquelle son nom ne figure ni dans la *Gallia Christiana*, ni dans les *Annales de l'Ordre de Prémontré*.

XXXVII. — PIERRE DE VILLELONGUE (1697-1728)

Pierre de Villelongue, chanoine honoraire de la Chapelle Royale de Vincennes et de la Sacrée Chapelle de Vienne, prieur de Sainte Trinité du Hamel-les-Brevel, fut abbé de Belle-Etoile de 1697 à 1728.

Malgré quelques contestations financières qu'il eut avec les religieux, Pierre de Villelongue ne se montra pas trop intéressé. Ses rapports avec le monastère furent même assez cordiaux, s'il l'on en croit la lettre écrite en 1717; dans laquelle il annonçait aux moines son intention de venir habiter au milieu d'eux et de finir ses jours à Belle-Etoile : « J'y ferai porter mes livres et le lit que j'avais à Vincennes, la tapisserie de point de Hongrie que j'avais, le peu d'argenterie que j'ai. J'assisterai à l'église en habit décents ».

C'est probablement avec cette intention de résider au monastère, que Pierre de Villelongue entreprit, en 1718, la construction d'un logis abbatial. Ce fut l'objet d'un conflit entre lui et les religieux, auxquels il voulait faire supporter tous les frais des travaux. Une transaction, homologuée par le roi, les mit finalement d'accord.

Ce spacieux manoir a résisté aux fureurs de la Révolution. C'est actuellement encore, la maison d'habitation des propriétaires du domaine.

L'abbé de Villelongue eut avec les curés de Flers, un procès de dîmes qui fut clos, au profit de Belle-Etoile, par une sentence de la Vicomté de Vire, confirmée par un arrêt du Parlement, en date du 14 Décembre 1701. Cette contestation est en elle-même de peu d'intérêt, mais elle nous permet de citer les fragments d'une curieuse lettre, où l'abbé exprime son aversion pour les juridictions normandes et son peu de foi en l'intégrité de leurs magistrats : « Je me suis déjà expliqué plusieurs fois, écrit-il, que je ne veux point plaider en Normandie... Ne plaidons point je vous prie en Normandie : ce sera le moyen d'éviter beaucoup de procès et ceux qui voudraient nous les faire y penseront à deux fois. Car, ici, on ne plaide pas aussi à son aise que dans les petites juridictions; où les petits présents font souvent la moitié du bon droit ».

En 1723, le 15 Janvier, un violent incendie éclata dans les bâtiments de la communauté. La boulangerie,

les étables, deux écuries, une partie de l'infirmerie, des chambres de domestiques, tous les fourrages et plusieurs charretées de bois ouvrage furent la proie des flammes.

Le dommage fut évalué à 9 ou 10.000 livres, suivant le procès-verbal dressé à la suite du sinistre. Cette somme dépassait de beaucoup les revenus de l'abbaye qui, en cette même année furent de 6.122 livres, dont M. de Villelongue prenait 1.200 livres. Le même document nous apprend que l'abbaye avait habituellement quatorze religieux. (1)

Pierre de Villelongue mourut en 1728. Il restait débiteur de l'abbaye et les moines durent présenter une requête au Parlement pour être remboursés par ses héritiers.

XXXVIII. — Jean GEDEON THINET d'ARMONVILLE (1728-1738)

Le nouvel abbé, nommé en 1728 (2), était chevalier de l'ordre militaire de Saint-Louis. Il fut continuellement en conflit avec les religieux, à cause du logis abbatial qu'il ne trouvait pas digne de lui, et de sa part de revenus qu'il n'estimait pas assez forte.

Sa juridiction se termina par un procès avec le comte de Flers au sujet du patronage de Chanu et par un différend avec François le Cornu, curé de Caligny, à propos des dîmes de cette paroisse. Eternel conflit ! qui avait déjà provoqué les troubles de 1562, se reproduisit en 1565, puis en 1666 avec le curé Samson le Bailly, et qui devait encore engendrer toute une série de procès dans le courant de ce dernier siècle.

XXXIX. — CLAUDE BROSSÉAU (1738-1742)

Claude Brosseau, chanoine de l'Église de Chartres chapelain ordinaire du roi et de la reine, fut nommé le 8 décembre 1738 (*Gallia Christiana*). Il s'octroya 1.200 livres sur les revenus de l'abbaye (3).

(1) Archives Départementales du Calvados.

(2) Archives Départementales de l'Orne. H. 83.

(3) Archives Départementale de l'Orne. H. 87.

En Février 1741, il nomma le Comte de Flers, Messire Ange-Hyacinthe de la Motte Ange, conservateur des chasses dans les bois de l'abbaye avec pouvoir d'y faire interdire la chasse au cerf, loup et sanglier et d'y mettre des gardes. Claude Brosseau le pria également de vouloir bien veiller à la conservation de cette forêt et à cette fin les officiers des eaux et forêts furent requis de procéder à l'enregistrement de ce contrat qui fut signé par l'abbé et revêtu de son sceau (1).

XL. — JEAN DE ROCHEFORT (1742-1774)

Jean-Baptiste-Hubert de Saint-Didier de Rochefort, nommé commendataire en 1742, eut les mêmes prétentions que beaucoup de ses prédécesseurs. La première année de son bénéfice est marquée par un procès entre lui et les religieux à l'occasion du partage des biens et revenus de l'abbaye.

L'édit de 1768 (2) trouva l'abbaye de Belle Etoile occupée par quinze religieux et possédant 6.174 livres de revenus.

XLI. — PIERRE DE RUALLEN (1774-1784)

Pierre de Ruallen, archidiacre de Coutances et conseiller au parlement de Normandie, fut nommé à son bénéfice en 1774. (3).

(1) D'après le manuscrit anonyme de la Bibliothèque de Vire.

(2) Peigné-Delacourt : Tableau des Abbayes et monastères d'hommes en France à l'époque de l'Édit de 1768.

(3) D'après plusieurs Auteurs, c'est en 1753 que l'Abbé de Ruallen succéda à l'Abbé de Rochefort. — Si c'était exact, l'édition de 1759 de la *Gallia Christiana* l'eût sans doute mentionné ; or, dans cet ouvrage la nomenclature s'arrête à M. de Rochefort. Le *Catalogue historique et général des bénéfices, églises et chapelles du diocèse de Bayeux*, par M. M. de la Mare (1786), dit formellement que l'abbaye a pour abbé M. de Ruallen, « depuis 1774 ». — Enfin, Pierre de Ruallen n'est pas cité avant 1775, dans les Archives Départementales de l'Orne.

XLII. - L'Abbé de LESTRADE (1784-1790)

Le dernier Abbé commendataire était vicaire général de Chalons-sur-Marne. Aucun fait important n'est à signaler dans les six années de son exercice.

La dernière heure avait sonné pour l'abbaye de Belle-Etoile. Le 13 Février 1790, par un décret que le roi dut sanctionner, la Constituante supprimait purement et simplement les congrégations religieuses et relevait les moines de leurs vœux. Ce fut l'arrêt de mort du vieux monastère. L'abbé de Lestrade se retira aussitôt, et les religieux qui étaient encore une dizaine durent se séparer. L'abbaye fut mise en adjudication l'année suivante et vendue comme bien national. Il ne resta plus en France un seul monastère Prémontré. Il fallut attendre la seconde moitié du XIX^e siècle pour que les chanoines de Saint-Norbert revinssent chez nous. En 1859, l'abbaye de Mondaye leur rouvrit ses portes avec allégresse. Mais du vallon de Belle-Etoile où se dressent encore quelques ruines, la vie monastique a fui à tout jamais.

* * *

Ayant terminé notre nomenclature, il nous faut encore dire quelques mots des noms d'abbés émis par quelques auteurs, mais dont nous nous sommes abstenus de parler au cours de ce travail.

La *Neustria Pia*, le manuscrit Hermant et le manuscrit de Vire citent un Nicolas le Blanc, 26^e Abbé dans la liste du P. Dumonstier. Les Annales du P. Hugo sont muettes sur ce personnage. Même en admettant son existence, aucun document ne nous permet de dire à quelle époque il a vécu, mais il n'est assurément pas postérieur à 1663, date de parution de la *Neustria Pia*.

Un religieux du nom de Hugues, qui aurait été abbé de Belle-Etoile, figure au nécrologe de l'Île-Dieu à la date du 29 Août. Le manuscrit virois en parle. Mais on manque totalement d'indications sur lui.

Quels sont d'autre part ces Richard V, Jean XI, Radulphé II Geffroy II qu'on trouve dans l'abbé Hermant et le Père Dumonstier ? Nous ne connaissons que quatre Richard, le dernier étant l'Anglais Richard Becquet, un seul Radulphe, un seul Geffroy. Quant aux abbés du nom de Jean, à l'époque de ces auteurs il n'y en avait encore eu que sept : Jean de Monufray, Jean de Saint-Georges, Jean de Brocotte, Jean Frangipain, Jean Hubert, Jean Gallier et Jean le Prince.

Le manuscrit de la Bibliothèque de Flers et la notice de Hurel font succéder à l'Abbé de Rochefort un Jean de Condam : Joannes Condanus. Nous avons parlé plus haut de ce personnage qui pour la *Neustria Pia* serait le même que Jean de Saint-Georges, mais qui en tout cas n'est certainement pas du xviii^e siècle.

Enfin l'Abbé Hermant place dans sa liste un abbé du nom d'Isaac. Ce religieux qui vivait à une époque très incertaine nous est connu comme l'auteur d'un traité sur la messe, dédié à Jean, évêque de Poitiers, et qui fut déposé dans la bibliothèque de l'Abbaye de Savigny. Mais frère Isaac ne fut qu'un simple religieux au monastère de Belle-Etoile.

Cette nomenclature nous a fait parcourir à grands traits l'histoire de l'abbaye. Toutefois nous avons surtout en vue de trouver à propos de chaque abbé des points de repère. On nous reprochera peut-être de n'avoir pas assez mis en relief la physionomie de chacun. C'est faute de documents biographiques. Nous ne pouvions en dire davantage sans risquer de sortir du cadre de l'histoire pour entrer dans celui de la fantaisie et de l'imagination.

Nous nous sommes avant-tout proposé un travail chronologique. C'est dans cet esprit que nous avons relaté des faits insignifiants en eux-mêmes, mais importants comme points de repère, et passé sous silence au contraire des événements d'intérêt majeur pour un historien de Belle-Etoile, mais qui n'apportaient aucune lumière sur ses abbés.

Jean FOURNÉE.